



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 20 novembre 2024

## Résultats du 1<sup>er</sup> Trophée « Collectivités et prévention des cancers » : l'Institut national du cancer récompense les 4 lauréats à l'occasion du Salon des Maires de France

Créé en 2024, le Trophée « Collectivités et prévention des cancers » récompense des projets visant à favoriser, dans les territoires, la prévention des cancers et la promotion de la santé. C'est à l'occasion de sa première participation au Salon des Maires de France que l'Institut a choisi de remettre les prix de ce premier Trophée ce mercredi.



De gauche à droite : Nicolas Scotté, directeur général de l'Institut national du cancer ; Charlotte Kanski, responsable prévention, Ligue contre le cancer Ile-de France ; Véronique Guillotin, sénatrice de Meurthe et Moselle et présidente du Jury ; Floréale Mangin, responsable du dispositif « Accueil santé dans mon quartier » Conseil départemental de Seine-Saint-Denis ; Élodie Brun Mandon, adjointe au maire de Montpellier, déléguée à la santé ; Pr Norbert Ifrah, président de l'Institut national du cancer ; Odile Capitaine, vice-présidente de la Communauté de communes des Collines du Perche ; Annie Pourtier, vice-présidente en charge de la Santé et conseillère départementale du Canton de Morestel.

En présence de la présidente du Jury, la sénatrice Véronique Guillotin, du Pr Norbert Ifrah, président de l'Institut national du cancer et de Nicolas Scotté, son directeur général, quatre projets sont honorés d'un prix. Ainsi, le « Premier prix du Jury » est décerné à la Ville de Montpellier, le « Prix de la prévention primaire » au Conseil départemental de l'Isère, le « Prix de la prévention en milieu rural » à la Communauté de Communes des Collines du Perche et le « Prix de la lutte contre les inégalités »

au Conseil départemental de Seine-Saint-Denis. Chacun d'entre eux se distingue par sa qualité et le service rendu aux populations ciblées par les projets.

*« Cette première édition du Trophée « Collectivités et prévention des cancers » récompense 4 projets qui illustrent le dynamisme et l'engagement de nos territoires dans la lutte contre les cancers. Chacun a su apporter une réponse efficace et adaptée pour agir au plus près des populations. Nous connaissons le rôle essentiel de la prévention pour limiter les risques de cancers, les actions menées ici y participent largement et contribuent à faire reculer le poids de la maladie dans notre pays ».*

Pr Norbert Ifrah, président de l'Institut national du cancer - Nicolas Scotté, directeur général de l'Institut national du cancer

*« Les collectivités territoriales se saisissent de plus en plus des sujets de prévention, en faisant preuve d'une grande créativité. Ce premier Trophée est l'occasion de saluer ces initiatives, en espérant qu'elles en inspireront beaucoup d'autres. »*

Véronique Guillotin, sénatrice de Meurthe-et-Moselle

## Le trophée « Collectivités et prévention des cancers » : l'engagement des territoires mis à l'honneur

La prévention des cancers constitue un enjeu majeur pour la santé de nos concitoyens. Chaque année, plus de 433 000 nouveaux cas sont détectés et près de la moitié de ces cancers pourraient être évités en changeant nos habitudes de vie et en diminuant notre exposition à certains facteurs de risque. Les collectivités sont en position d'agir sur l'ensemble des facteurs protecteurs et de risque de cancers, comme relais de la Stratégie décennale de lutte contre les cancers. Elles ont notamment un rôle capital dans la mise en place d'actions de sensibilisation et d'accompagnement de la population dans le développement d'environnements de vie protecteurs ; mais aussi dans la promotion de la santé de manière globale (créations d'espaces sans tabac, réduction des polluants, créations d'ombrages, amélioration de l'accès aux dépistages et aux soins...).

[Le 1er Trophée « Collectivités et prévention des cancers »](#) a pour objectif de valoriser des actions déjà existantes et de faire connaître les stratégies mises en place pour lutter contre les cancers. Il s'inscrit dans [la démarche « Collectivités et prévention des cancers »](#) lancée en 2022 par l'Institut national du cancer.

## Les 4 lauréats du trophée « Collectivités et prévention des cancers »

Suite à l'appel à candidatures lancé en janvier 2024, 20 projets ont été reçus et 18 d'entre eux ont été étudiés. À l'issue des délibérations, le Jury, présidé par la sénatrice Véronique Guillotin, a attribué quatre prix, chacun dans différents domaines de la prévention et de la lutte contre les cancers. Ces dispositifs répondent à des préoccupations majeures des territoires. Ils montrent l'action essentielle des acteurs territoriaux pour favoriser une société plus protectrice de la santé et accompagner les populations dans cette démarche.

- **Premier prix du Jury : « 100 % des femmes accompagnées vers le dépistage organisé des cancers dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) »**

Projet coordonné par Olivier Dufour et Valérie Tchen Fo, Ville de Montpellier

L'objectif de ce projet est de promouvoir l'accès aux dépistages organisés dans un quartier prioritaire de la ville de Montpellier. Pendant 2 mois, les femmes non à jour de leur dépistage des cancers du sein sont contactées et, lorsqu'elles sont éligibles, orientées vers des centres de radiologies agréés. Ce projet vise également à organiser des actions de dépistage et de sensibilisation, tout en renforçant les liens et les partenariats entre les différents acteurs du territoire.

*« Inscrit dans une démarche « d'aller vers », le projet promeut l'accès aux dépistages organisés des cancers auprès des populations les plus éloignées du soin. En plus d'augmenter le nombre de dépistages, il renforce les coopérations entre acteurs du territoire et professionnels de santé. Il permet ainsi aux habitants de devenir acteurs de leur santé avec l'appui notamment de médiateurs et d'interprètes. »*

Élodie Brun-Mandon, adjointe au maire de Montpellier, déléguée à la santé

- **Prix de la prévention primaire : « Stop HPV »**

**Projet coordonné par Gaëlle Vareilles, Conseil départemental de l'Isère**

Ce projet a consisté en la conduite d'une campagne de promotion de la vaccination contre les papillomavirus humains (HPV) entre 2018 et 2022, dans le but de doubler la couverture vaccinale, à l'échelle du département, chez les filles et les garçons. Il a mobilisé de nombreux acteurs de la santé (*service prévention et santé publique du département, service des maladies infectieuses du CHU Grenoble alpes, laboratoire interuniversitaire de psychologie Université Grenoble Alpes, Éducation nationale, Promotion santé ara, CPAM, ARS, CRCDC, URPS, Espoir Isère contre le cancer...*). Ce projet a aussi donné lieu à des campagnes de communication à destination de 4 publics prioritaires: la population générale (dont les parents de jeunes filles en âge d'être vaccinées), les professionnels de santé (médecins, pharmaciens, infirmiers, sage-femmes), les professionnels de santé de l'Éducation nationale et les professeurs.

*« Le véritable défi est de réduire les inégalités sociales en matière de santé en adoptant une approche équitable. Depuis le début de nos actions, nous avons fourni 5 000 doses de vaccins aux centres de vaccination et aux centres de planification familiale. En trois ans, grâce à l'engagement et la mobilisation des partenaires locaux, la couverture vaccinale est passée de 20,6 % en 2017 à 43,3 % en 2020, soit plus du double. Notre objectif est d'atteindre les 80 % dans les sept ans à venir et d'éradiquer tous les cancers liés aux HPV. »*

Annie Pourtier, vice-présidente en charge de la Santé et conseillère départementale du Canton de Morestel

- **Prix de la prévention en milieu rural : « Journée de prévention et dépistage des cancers – Soyez acteurs de votre santé »**

**Projet coordonné par Odile Capitaine, Communauté de Communes des Collines du Perche (CCCP)**

L'objectif de ce projet est de favoriser l'augmentation de la participation aux 3 dépistages organisés des cancers (cancers du sein, du col de l'utérus et cancers colorectaux) sur la Communauté des Communes. Il vise également à sensibiliser les acteurs du secteur médico-social et les personnes vulnérables, et à accompagner celles concernées dans la réalisation des dépistages auxquels elles sont éligibles.

*« Dans les communautés de communes très rurales, où la désertification médicale est intense, il est important de replacer l'humain au centre des préoccupations et de leur témoigner notre considération. En facilitant l'accès aux dépistages des cancers et en renforçant le lien avec les acteurs de santé, ce projet contribue à réduire les inégalités de santé et à mieux protéger chaque citoyen. »*

Karine Vaillant, chargée de prévention et santé publique au centre régional de coordination des dépistages des cancers du Centre Val-de-Loire et Odile Capitaine, vice-présidente de la Communauté de communes des Collines du Perche

- **Prix de la lutte contre les inégalités : « Accueil santé dans mon quartier, plateforme de médiation en santé en pieds d'immeuble »**

Projet coordonné par Julie Talibon, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis

Ce projet s'adresse aux habitants des quartiers prioritaires de Seine-Saint-Denis, éloignés du système de santé, souvent victimes de désertification médicale. L'accueil santé, installé en pieds d'immeubles, s'adresse à tous les habitants, sans distinction d'âge ni de genre. Il est animé deux fois par mois par des médiateurs en santé du conseil départemental et des associations de médiation partenaires, agissant dans le champ de la santé sexuelle, la santé mentale et la réduction des conduites à risque. Formés aux enjeux de la prévention des cancers, les médiateurs en santé répondent avec bienveillance à toutes les questions que peuvent se poser les habitants sur leur santé et celle de leurs proches. Ils proposent la réalisation de dépistages, et promeuvent les activités de prévention en santé, ou encore le recours aux soins dans les centres spécialisés ou en médecine de ville. Ce projet permet, entre autres, d'innover en matière de diffusion d'information sur la santé, la prévention... en s'adaptant à la diversité des habitants et de leurs quotidiens. Le dispositif vise également l'identification des besoins des habitants en matière de santé, qui sont partagés avec les acteurs locaux, afin de lever les freins de l'accès aux droits et aux soins.

*« Grâce à ce projet, nous souhaitons jouer un rôle de passerelle vers l'offre de soins en instillant des logiques de prévention souvent ignorées des populations ».*

Magalie Thibault, vice-présidente en charge des solidarités et de la santé, Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

#### Composition du Jury

Présidé par Véronique Guillotin, sénatrice de Meurthe-et-Moselle, le Jury était composé de 5 rapporteurs. Chacun issu de régions différentes, ils ont été sélectionnés pour leurs expertises et connaissances dans la mise en œuvre de projets de prévention dans les territoires.

Il s'agit de Catherine Jarroux, directrice de promotion santé Occitanie, Charlotte Kanski, responsable prévention de la Ligue contre le cancer Île-de-France, Catherine Lakhmeche, responsable de programme santé prévention des cancers Agence régionale de santé du Centre-Val de Loire, Isabelle Perrier, directrice de santé publique de Clermont-Ferrand et Thierry Prestel, directeur de promotion santé Bretagne.

#### **Le Club «Collectivités territoriales et prévention des cancers»: accompagner les collectivités dans le déploiement d'actions en faveur de la santé**

Afin de mobiliser et soutenir les collectivités territoriales, l'Institut a engagé une démarche complète d'accompagnement dans le cadre de la Stratégie décennale de lutte contre les cancers. Elle vise à faire émerger les enjeux liés à la prévention des cancers dans les politiques et plans qu'elles pilotent et à favoriser le développement et l'implémentation d'actions probantes dans les territoires. Le Club « Collectivités territoriales et prévention des cancers », créé en juillet 2023, est partie intégrante de ce programme. Il a permis de co-construire les grandes orientations, en relayant les besoins et attentes des collectivités.

Le Club constitue un cadre d'échange pair à pair et de coopération avec les acteurs nationaux et le monde de la recherche. Il s'appuie sur une méthode robuste et partagée pour construire des solutions locales, adaptées aux réalités du terrain et contribuant aux objectifs nationaux.

Il s'appuie sur 5 missions principales :

- **mutualiser** et coordonner les savoir-faire, moyens et méthodes ;
- **partager** et capitaliser sur les actions les plus efficaces et bonnes pratiques ;
- **accompagner** les initiatives locales par un appui en expertise personnalisé ;
- **veiller, décrypter** et **diffuser** les enseignements de la recherche ;
- **valoriser** et porter la voix des collectivités membres au niveau national.

[En savoir + sur le trophée des collectivités](#)

[Plus d'informations sur le Club « Collectivités territoriales et prévention des cancers »](#)

[Accéder à la brochure « Promotion de la santé, prévention des cancers, et aménagement des territoires »](#)

[Découvrir la Charte du Club « Collectivités territoriales et prévention des cancers »](#)

[Consulter les actions de la Stratégie décennale de lutte contre les cancers relatives aux collectivités](#)

**À propos de l'Institut national du cancer**

Agence d'expertise sanitaire et scientifique publique, l'Institut national du cancer a été créé par la loi de santé publique du 9 août 2004. Il conduit l'élan national pour réduire le nombre de cancers et leur impact dans notre pays. Pour cela, l'Institut fédère et coordonne les acteurs de la lutte contre les cancers dans les domaines de la prévention, des dépistages, des soins, de la recherche et de l'innovation. Porteur d'une vision intégrée des dimensions sanitaire, médicale, scientifique, sociale et économique liées aux pathologies cancéreuses, il met son action au service de l'ensemble des concitoyens : patients, proches, aidants, usagers du système de santé, population générale, professionnels de santé, chercheurs et décideurs. L'Institut assure la mise en œuvre de la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030.

[www.e-cancer.fr](http://www.e-cancer.fr) ; [suivez nous sur X](#)

**CONTACTS PRESSE**

Responsable des relations media

Lydia Dauzet  
01 41 10 14 44

Chargée de relations presse

Juliette Urvoy  
01 41 10 14 41

06 20 72 11 25 – [presseinca@institutcancer.fr](mailto:presseinca@institutcancer.fr)